



Le SIVOM de Villefranche-sur-Mer est un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple qui regroupe les communes de Beaulieu-sur-Mer, Cap d'ail, Eze, La Turbie, Saint-Jean-Cap-Ferrat et Villefranche-sur-Mer.

Directrice Adjointe d'établissement d'accueil du jeune enfant h/f

Cadre d'emploi des infirmières ou des puéricultrices territoriales.

Composition du service : Une directrice, une éducatrice de jeunes enfants, six accueillantes (CAP Petite Enfance et auxiliaires de puériculture), deux adjoints techniques chargés d'entretien, un adjoint technique cuisinier et un adjoint administratif, un médecin pédiatre vacataire et une psychologue à temps partiel.

Situation fonctionnelle : Rattaché (e) au service enfance et jeunesse au sein du SIVOM de Villefranche-sur-Mer, la (le) directrice (teur) adjoint (e) seconde la directrice d'un établissement d'accueil du jeune enfant intercommunal de 35 berceaux pour les enfants de 0 à 4 ans.

Nature du poste : Titulaire ou contractuel

Missions :

La (le) directrice (teur) adjoint(e) est en charge des missions suivantes :

- Etre garante du bon fonctionnement de la structure afin de réaliser une prestation de qualité dans le cadre des projets d'établissement et pédagogique
- En l'absence de la Directrice, assurer la continuité de la fonction de direction
- Assurer une présence soutenue auprès des équipes et remplacer un personnel absent le cas échéant
- Organiser et participer à l'accueil de l'enfant et de sa famille
- Administrer les médicaments aux enfants accueillis

Compétences et aptitudes requises :

- Savoir créer des conditions d'accueil et d'échanges avec les parents et les enfants
- Savoir concevoir et mettre en œuvre un projet pédagogique
- Savoir repérer et analyser les besoins de chaque enfant et élaborer les réponses appropriées de façon individuelles
- Savoir articuler sa pratique dans une équipe pluri professionnelle pour une cohérence autour du projet
- Etre capable d'observation objective et d'écoute active
- Savoir orienter vers une issue constructive en cas de conflits
- Avoir les connaissances nécessaires en management et encadrement
- Expérience d'au moins trois ans dans le secteur de la Petite Enfance

Conditions d'exercice :

Horaires avec amplitude variable en fonction des obligations du service public.

Régime statutaire et indemnitaire, Prime de fin d'année, carte CNAS, participation mutuelle et prévoyance.

Permis B

POSTE À POURVOIR DÈS QUE POSSIBLE

Adresser votre candidature par courrier à Monsieur le Président - SIVOM de Villefranche-sur-Mer - 4, rue de l'Esquiaou - 06230 Villefranche-sur-Mer, ou par mail à rh@sivom-villefranche.org